

Formateur CSE : Comité Social et Économique


35 heures

soit 5 jours de formation

Modalité pédagogique

PRÉSENTIEL

CLASSE VIRTUELLE

Référence —

FOIRP

PRÉREQUIS

Avoir des compétences de formateur.

PUBLIC

Formateurs d'organisme de formation.

DÉROULÉ DE LA FORMATION

Module 1 : 3 jours en visioconférence.

Intersession d'environ 15 jours.

Module 2 : 2 jours en présentiel.

ORGANISATION

De 4 à 10 stagiaires.

INTERVENANTS

Formateurs consultants spécialisés en prévention et en relations sociales, formateurs de formateurs certifiés.

ÉVALUATION

Évaluation formative tout au long de la formation pour valider les compétences. Attestation de fin de formation. Une enquête de satisfaction à chaud et à froid est également réalisée dans le cadre du suivi qualité.

TARIF INTER : 1 785 €
[CALENDRIER DES DATES INTER](#)


Objectif

Devenir formateur CSE et CSSCT permet de concevoir et d'animer les formations obligatoires dispensées aux membres du CSE.

— EN RÉSUMÉ

La Formation «Formateur CSE : Comité Social et Économique» se destine aux formateurs souhaitant assurer des formations aux nouveaux membres des CSE et CSSCT. Cette formation leur permettra d'accompagner les entreprises dans la mise en place des CSE et de concevoir et d'animer les formations obligatoires dispensées aux membres du CSE.

À l'issue de cette formation, les stagiaires auront les compétences techniques et pédagogiques nécessaires pour assurer la formation «économique et sociale» et la formation «santé et sécurité» des élus.

— COMPÉTENCES VISÉES

- Être capable d'accompagner les organisations dans la formation des membres du CSE.
- Maîtriser les prérogatives et le fonctionnement des Comités Sociaux Économiques.
- Utiliser une pédagogie active et performante pour animer les formations.

— PÉDAGOGIE > 70 % pratique, 30 % théorique

- Pédagogie active et participative : mises en situation, expérimentations pratiques, jeux de rôles et applications concrètes.

Le programme

1 Devenir Consultant Formateur en CSE

- Comprendre et maîtriser le rôle du CSE.
- Les évolutions par rapport aux anciennes instances.
- Les attributions du CSE pour la défense des droits des salariés.
- Les attributions économiques des membres.
- Les obligations d'information et de consultations du CSE.
- Maîtriser le fonctionnement pratique du CSE.
- Les missions respectives des membres titulaires et suppléants.
- Positionnement, obligations et communication du CSE.
- Les réunions du CSE.
- Préparation, déroulement, information, consultation...

- Connaître et utiliser les moyens d'action du CSE.
- Les budgets et moyens alloués au CSE (heures de délégation, local, affichage).
- Les enquêtes en santé et sécurité au travail.
- Le droit d'alerte des membres du CSE.
- Les expertises déclenchées par le CSE.
- La protection des membres.
- La démarche en Santé, sécurité et Conditions de Travail du CSE.
- Évaluation à priori et à posteriori.
- Les différents type de salariés à défendre.

2 La pédagogie active pour être formateur en CSE

- Mobiliser ses connaissances de consultants à des fins pédagogiques.

- Construire des formations agiles et adaptables aux situations des structures et des participants.
- Développer son savoir faire et son savoir être sur la thématique psychosociale.
- Construire des supports et outils de formation percutants.
- Acquérir les techniques de pédagogie fondamentales et innovantes.
- Adapter sa pédagogie à son public.
- Animer sa formation avec bienveillance et dynamisme.
- Animer une formation sur la partie sociale du CSE.
- Animer une formation Sur la partie Santé, Sécurité et Conditions de travail du CSE.